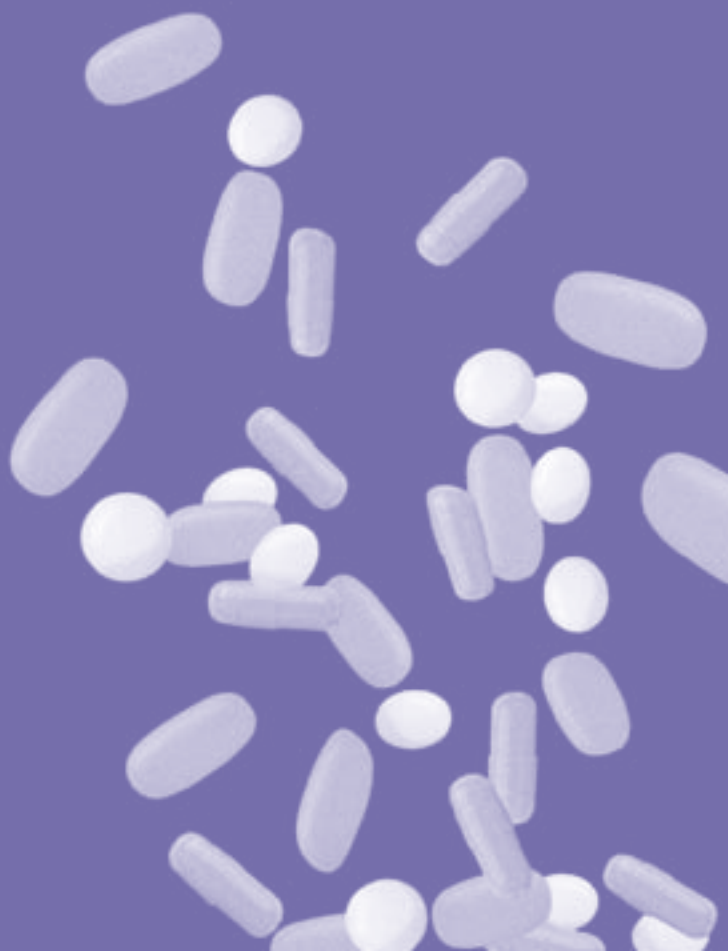


LISTE INTER-INSTITUTIONS
DES MÉDICAMENTS ESSENTIELS
POUR LA SANTÉ GÉNÉSIQUE

2006



LISTE INTER-INSTITUTIONS DES
MÉDICAMENTS ESSENTIELS POUR LA
SANTÉ GÉNÉSIQUE

2006

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ
FÉDÉRATION INTERNATIONALE POUR LA PLANIFICATION FAMILIALE
JOHN SNOW, INC.
PATH
SERVICES INTERNATIONAUX DE POPULATION
FONDS DES NATIONS UNIES POUR LA POPULATION
BANQUE MONDIALE

La présente publication a été élaborée avec l'aide de la Communauté européenne. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité des auteurs et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant l'opinion de la Communauté européenne.

© Organisation mondiale de la Santé 2006

Tous droits réservés. Pour se procurer les publications de l'Organisation mondiale de la Santé, s'adresser à l'équipe Marketing et diffusion, Organisation mondiale de la Santé, 20 avenue Appia, 1211 Genève 27, Suisse (téléphone : +41 22 791 2476 ; télécopie : +41 22 791 4857 ; adresse électronique : bookorders@who.int). Les demandes relatives à la permission de reproduire ou de traduire des publications de l'OMS – que ce soit pour la vente ou une diffusion non commerciale – doivent être envoyées à l'unité Marketing et diffusion, à l'adresse ci-dessus (télécopie : +41 22 791 4806 ; adresse électronique : permissions@who.int) .

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation mondiale de la Santé aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les lignes en pointillé sur les cartes représentent des frontières approximatives dont le tracé peut ne pas avoir encore fait l'objet d'un accord définitif.

La mention de firmes et de produits commerciaux n'implique pas que ces firmes et ces produits commerciaux sont agréés ou recommandés par l'Organisation mondiale de la Santé de préférence à d'autres de nature analogue. Sauf erreur ou omission, une majuscule initiale indique qu'il s'agit d'un nom déposé.

L'Organisation mondiale de la Santé et les organisations mentionnées sur la page titre ne garantissent ni l'exhaustivité, ni l'exactitude du matériel publié et ne sauraient en aucun cas être tenues responsables de tout dommage résultant de l'utilisation dudit matériel.

Table des matières

Remerciements	v
Informations générales	1
Liste inter-institutions des médicaments essentiels pour la santé génésique.....	1
Processus d'élaboration.....	2
Prochaines étapes : observations et suggestions	2
Références complémentaires	2
Présentation 1	5
Notes explicatives	5
Présentation 2	17
Notes explicatives	17
Annexe 1 : Principaux changements dans les médicaments de la Liste inter-institutions..	31
Médicaments inclus dans la Liste inter-institutions.....	31
Médicaments retirés de la Liste inter-institutions	32

Remerciements

Nous remercions les personnes et les organisations énumérées ci-dessous pour leur contribution à la révision de la Liste inter-institutions des médicaments essentiels pour la santé génésique.

Kabir Ahmed (FNUAP), Gloria Bassets (Médecins Sans Frontières, Espagne), Hedia Belhadj (FNUAP), Wolfgang Bichmann (KfW Development Bank, Allemagne), Eli Carter (Family Health International, Etats-Unis), Luis Gabriel Cuervo-Amore (Consultant, Royaume-Uni), Catherine d'Arcangues (OMS/RHR), Sibongile Dlodlu (OMS/RHR), Nick Dodd (FNUAP), Wilma Doedens (FNUAP), Lindsay Edouard (FNUAP), Patrick Friel (FNUAP), Robin Gray (OMS/PSM), Fiona Godley (BMJ-Knowledge, Royaume-Uni), Ahmet Metin Gulmezoglu (OMS/RHR), Carolyn Hart (John Snow, Inc., Etats-Unis), Suzanne Hill (Université de Newcastle, Australie), Hans V. Hogerzeil (OMS/PSM), Jane Hutchings (PATH, Etats-Unis), Kathleen Hurst (OMS/PSM), Monir Islam (OMS/MPS), Shalini Jayasekar (OMS/PSM), Rita Kabra (OMS/MPS), Regina Kullier (Fondation Genevoise pour la Formation et la Recherche Médicales), Trevor Lessey (FNUAP), Sophie Logez (OMS/PSM), Nicolaus Lorenz (Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit, Allemagne), Elizabeth Lule (Banque mondiale), Mathews Mathai (OMS/MPS), Francis J. Ndowa (OMS/RHR), Clive Ondari (OMS/PSM), Hanne Bak Pedersen (UNICEF), Monique Renevier (OMS/PSM), Murtada Sesay (UNICEF), David Smith (FNUAP), Monique Supiot (UNICEF), Jagdish Upadhyay (FNUAP), Margaret Usher-Patel (OMS/RHR), Paul Van Look (OMS/RHR), Godfrey Walker (FNUAP).

Ce travail a reçu l'appui financier de la Fondation Bill et Melinda Gates, de la Fondation Mellon et des départements OMS Politique et Normes pharmaceutiques (PSM) et Santé et recherche génésiques (RHR).

Informations générales

Les médicaments jouent un rôle essentiel dans la prestation de services de santé génésique de qualité. La sélection rationnelle est un élément crucial pour garantir un meilleur accès à ces médicaments, sans oublier des systèmes d'approvisionnement et une logistique efficaces, ainsi qu'un usage rationnel, aspects tout aussi importants. On trouve parmi les médicaments essentiels pour la santé génésique des contraceptifs, des médicaments pour la prévention et le traitement des infections sexuellement transmissibles et du VIH/SIDA, et des médicaments pour garantir le bon déroulement de la grossesse et de l'accouchement.

En 2002, le FNUAP et l'OMS ont publié conjointement une liste provisoire des médicaments essentiels et autres produits pour les services de santé génésique. Ce document conjoint fût le point de départ pour l'élaboration de la Liste inter-institutions des médicaments essentiels pour la santé génésique. Cette même année, une étude fût initiée pour comparer les différentes listes de médicaments essentiels existant parmi les institutions des Nations Unies, notamment 1) la liste OMS/FNUAP, 2) la liste inter-institutions FNUAP/ONUSIDA/OMS des médicaments et des produits pour la santé génésique et 3) la treizième Liste modèle OMS des médicaments essentiels de 2003. Cette étude a révélé un certain manque de cohérence entre les institutions des Nations Unies en ce qui concerne les médicaments essentiels pour la santé génésique et a repéré 36 « médicaments non concordants », c'est-à-dire figurant dans l'une des listes mais pas dans les autres.

Depuis lors, des discussions et consultations approfondies ont eu lieu pour aligner la sélection des médicaments essentiels pour la santé génésique. L'objectif de base était de veiller à ce que tous les médicaments pour la santé génésique figurant sur la Liste inter-institutions fassent également partie de la Liste modèle OMS des médicaments essentiels. En d'autres termes, la Liste inter-institutions devient une partie de la Liste modèle.

Liste inter-institutions des médicaments essentiels pour la santé génésique

Cette Liste inter-institutions révisée des médicaments essentiels pour la santé génésique est le résultat du consensus international actuel sur une sélection rationnelle de médicaments essentiels pour la santé génésique. Elle a pour objectif de soutenir les décisions concernant la production, l'assurance qualité, les achats au niveau national et les programmes de remboursement pour ces médicaments.

Processus d'élaboration

La Liste inter-institutions des médicaments essentiels pour la santé génésique a été mise au point par l'OMS en collaboration avec les grandes organisations internationales et non gouvernementales qui travaillent dans le domaine de la santé génésique. Ces organisations se sont réunies à plusieurs reprises en 2004 pour discuter des médicaments non concordants. Au cours de ces consultations, des décisions ont été prises, sur la base d'un examen des données factuelles, pour soit 1) retirer certains médicaments de toutes les listes, soit 2) faire des propositions d'inclusion à la quatorzième Liste Modèle OMS des médicaments essentiels.

En mars 2005, le Comité OMS d'experts sur la sélection et l'usage des médicaments essentiels a pris les décisions finales sur l'inclusion ou le rejet des propositions pour un certain nombre de médicaments essentiels pour la santé génésique dans la quatorzième Liste modèle OMS des médicaments essentiels. La prochaine occasion de modifier la Liste inter-institutions interviendra après la réunion du Comité d'experts en 2007. L'annexe 1 donne des informations plus détaillées sur les modifications apportées récemment à la liste.

Deux formats ont été utilisés ici pour présenter la Liste inter-institutions des médicaments essentiels pour la santé génésique : 1) la présentation traditionnelle des listes précédentes, qui classe les médicaments par groupes cliniques (ce qui implique que certains d'entre eux reviennent plusieurs fois) ; 2) la présentation par classe thérapeutique, comme celle adoptée pour la Liste modèle de l'OMS, mais en n'incluant que les sections numérotées de la Liste modèle dans lesquelles on retrouve des médicaments pour la santé génésique.

Prochaines étapes : observations et suggestions

Les départements OMS Politique et normes pharmaceutiques et Santé et recherche génésiques, ainsi que le FNUAP et les autres parties intéressées ont l'intention d'actualiser tous les deux ans la Liste inter-institutions des médicaments essentiels pour la santé génésique, la prochaine actualisation étant prévue en 2007. Entre temps, toute observation ou suggestion concernant cette liste peut être adressée au Secrétariat du Comité OMS d'experts sur la sélection et l'usage des médicaments essentiels, département Politique et normes pharmaceutiques, Organisation mondiale de la Santé, 20 avenue Appia, CH-1211 Genève 27, Suisse.

Références complémentaires

Organisation mondiale de la Santé (OMS), site sur les médicaments :
<http://www.who.int/medicines/>

Site OMS sur la santé génésique : <http://www.who.int/reproductive-health/>

Formulaire modèle de l'OMS :
<http://mednet3.who.int/EMLib/ModelFormulary/modelFormulary.asp>

Bibliothèque OMS de la santé génésique :

<http://www.who.int/reproductive-health/rhl/index.html>

Laing R, Waning B, Gray A, Ford N, 't Hoen E. Twenty-five years of the WHO essential medicines lists: progress and challenges. *Lancet* 2003;361:1723–1729.

Principes directeurs applicables aux dons de médicaments. Genève : Organisation mondiale de la Santé ; 1999. (<http://www.who.int/medicines/publications>)

La sélection des médicaments essentiels. Perspectives politiques de l'OMS sur les médicaments, No. 4. Genève : Organisation mondiale de la Santé ; 2002. (<http://www.who.int/medicines/publications>)

Stratégie pour accélérer les progrès en santé génésique en vue de la réalisation des objectifs et cibles de développement internationaux. Genève : Organisation mondiale de la Santé ; 2004. (<http://www.who.int/reproductive-health/strategy.htm/>)

Rapport sur la santé dans le monde 2005 : Donnons sa chance à chaque mère et à chaque enfant. Genève : Organisation mondiale de la Santé ; 2005. (http://www.who.int/making_pregnancy_safer/en/)

Présentation 1

Notes explicatives

La Liste inter-institutions des médicaments essentiels pour la santé génésique est tout d'abord présentée selon le format utilisé pour les listes antérieures en santé génésique, par groupes cliniques, avec certains médicaments revenant plusieurs fois dans différents groupes. Les guides thérapeutiques standardisés mis au point par le département OMS Santé et recherche génésiques ont été inclus pour chaque groupe. Les informations concernant la Liste modèle OMS des médicaments essentiels pour chaque classe thérapeutique sont adjointes à chaque médicament.

La liste correspond aux besoins minimaux en médicaments d'un système de soins de santé de base et indique les médicaments qui ont la meilleure efficacité, la meilleure innocuité et le meilleur rapport coût/efficacité concernant les maladies prioritaires. Ces maladies sont sélectionnées en fonction de leur importance actuelle et future estimée pour la santé publique, ainsi que de l'existence éventuelle d'un traitement sans danger et d'un bon rapport coût/efficacité. Des médicaments complémentaires (indiqués avec un « c » dans la première colonne du tableau) figurent également sur cette liste ; ils nécessitent des moyens de diagnostic ou de surveillance spécifiques ou des soins médicaux spécialisés ou une formation spécialisée. En cas de doute, des médicaments peuvent également être classés comme complémentaires en raison de leur coût systématiquement plus élevé ou de leur rapport coût/efficacité moins bon dans certains contextes.

Quand le dosage d'un médicament est indiqué pour son sel ou son ester, celui-ci figure entre parenthèses ; quand il se rapporte à la fraction active, le nom du sel ou de l'ester placé entre parenthèses est précédé de la mention « sous forme de ».

Médicament	Forme galénique	Classe thérapeutique (14 ^e Liste modèle de l'OMS)	
Santé maternelle et néonatale			
1. Prise en charge des complications de la grossesse et de l'accouchement : guide destiné à la sage-femme et au médecin. Genève, Organisation mondiale de la Santé ; 2002. http://www.who.int/reproductive-health/impac/index.html			
2. Soins liés à la grossesse, à l'accouchement et à la période néonatale : guide de pratiques essentielles. Genève, Organisation mondiale de la Santé ; 2003. http://www.who.int/reproductive-health/publications/pcpnc/index.html			
3. Managing newborn problems : A guide for doctors, nurses, and midwives. Genève, Organisation mondiale de la Santé ; 2003. http://www.who.int/reproductive-health/publications/mnp/index.html			
4. Bibliothèque OMS de la santé génésique ; http://www.who.int/reproductive-health/rhl/index.html			
5. Informations complémentaires : http://www.who.int/reproductive-health/			
Anesthésiques généraux			
	halothane	inhalation	1.1
	kétamine	solution injectable, 50 mg (sous forme de chlorhydrate)/ml en flacon de 10 ml	1.1
	protoxyde d'azote	inhalation	1.1
	oxygène	inhalation (gaz à usage médical)	1.1
	thiopental	poudre pour préparation injectable, 0,5 g, 1,0 g (sel de sodium) en ampoule	1.1
	atropine	solution injectable, 1 mg (sulfate), en ampoule de 1 ml	1.3
	suxaméthonium	solution injectable, 50 mg (chlorure)/ml en ampoule de 2ml ; poudre pour préparation injectable (chlorure), en flacon	20
Anesthésiques locaux			
	lidocaïne	solution injectable, 1 %, 2 % (chlorhydrate), en flacon ; solution injectable pour rachianesthésie, 5 % (chlorhydrate), en ampoule de 2 ml à mélanger avec une solution de glucose à 7,5 % ; formes pour application locale, 2-4 % (chlorhydrate)	1.2
	lidocaïne + épinéphrine (adrénaline)	solution injectable, 1 %, 2 % (chlorhydrate) + épinéphrine 1:200 000, en flacon ; cartouche pour usage dentaire, 2 % (chlorhydrate) + épinéphrine 1:80 000	1.2
c	éphédrine	solution injectable, 30 mg (chlorhydrate)/ml en ampoule de 1 ml (pour rachianesthésie pendant l'accouchement, pour éviter l'hypotension)	1.2
Analgésiques			
Opioides			
	morphine	solution injectable, 10 mg (sulfate ou chlorhydrate), en ampoule de 1 ml ; solution buvable, 10 mg (chlorhydrate ou sulfate)/5 ml ; comprimé, 10 mg (sulfate)	2.2
Non opioides			
	paracétamol*	comprimé, 100–500 mg ; suppositoire, 100 mg ; sirop, 125 mg/5 ml * n'est pas recommandé comme anti-inflammatoire en l'absence d'intérêt prouvé dans cette indication	2.1

Médicament	Forme galénique	Classe thérapeutique (14 ^e Liste modèle de l'OMS)
acide acétylsalicylique	comprimé, 100–500 mg ; suppositoire, 50–150 mg	2.1
Antianémiques		
sels ferreux	comprimé, correspondant à 60 mg de fer ; solution buvable, correspondant à 25 mg de fer (sous forme de sulfate)/ml	10.1
acide folique	comprimé, 1 mg, 5 mg	10.1
sels ferreux + acide folique	comprimé, équivalant à 60 mg de fer + 400 microgrammes d'acide folique (complément nutritionnel indiqué pendant la grossesse)	10.1
Antibactériens		
amoxicilline	gélule ou comprimé, 250 mg, 500 mg (anhydre) ; poudre pour suspension buvable, 125 mg (anhydre)/5 ml	6.2.1
ampicilline	poudre pour préparation injectable, 500 mg, 1 g (sous forme de sel de sodium), en flacon	6.2.1
benzylpénicilline	poudre pour préparation injectable, 600 mg (= 1 million UI), 3 g (= 5 millions UI) (sel de sodium ou de potassium), en flacon	6.2.1
benzathine benzylpénicilline	poudre pour préparation injectable, 1,44 g de benzylpénicilline (= 2,4 millions UI), en flacon de 5 ml	6.2.1
c ceftriaxone	poudre pour préparation injectable, 250 mg, 1 g (sous forme de sel de sodium), en flacon	6.2.1
cloxacilline	gélule, 500 mg, 1 g (sous forme de sel de sodium) ; poudre pour solution buvable, 125 mg (sous forme de sel de sodium)/5 ml ; poudre pour préparation injectable, 500 mg (sous forme de sel de sodium), en flacon	6.2.1
chloramphénicol	gélule, 250 mg ; suspension buvable, 150 mg (sous forme de palmitate)/5 ml ; poudre pour préparation injectable, 1 g (succinate sodique), en flacon ; suspension huileuse pour injection, 0,5 g (sous forme de succinate sodique)/ml, en ampoule de 2 ml	6.2.2
ciprofloxacine*	comprimé, 250 mg (sous forme de chlorhydrate) * le choix final dépend de l'indication	6.2.2
clotrimazole	comprimé vaginal, 100 mg, 500 mg ; crème vaginale, 1 %, 10 %	6.3
doxycycline*	gélule ou comprimé, 100 mg (chlorhydrate) * le choix final dépend de l'indication	6.2.2
érythromycine	gélule ou comprimé, 250 mg (sous forme de stéarate ou d'éthylsuccinate) ; poudre pour suspension buvable, 125 mg (sous forme de stéarate ou d'éthylsuccinate) ; poudre pour préparation injectable, 500 mg (sous forme de lactobionate), en flacon	6.2.2
gentamycine*	solution injectable, 10 mg, 40 mg (sous forme de sulfate)/ml, en flacon de 2 ml * le choix final dépend de l'indication	6.2.2

Médicament		Forme galénique	Classe thérapeutique (14 ^e Liste modèle de l'OMS)
	métronidazole	comprimé, 200–500 mg ; solution injectable, 500 mg en flacon de 100 ml ; suppositoire, 500 mg, 1 g ; suspension buvable, 200 mg (sous forme de benzoate)/5 ml	6.2.2
	miconazole	pommade ou crème, 2 % (nitrate)	13.1
	nitrofurantoïne	comprimé, 100 mg	6.2.2
	benzylpénicilline procaïne	poudre pour préparation injectable, 1 g (= 1 million UI), 3 g (= 3 millions UI), en flacon	6.2.1
	tétracycline	pommade ophtalmique, 1 % (chlorhydrate)	21.1
	sulfaméthoxazole + triméthoprime	comprimé, 100 mg + 20 mg, 400 mg + 80 mg ; suspension buvable, 200 mg + 40 mg/5 ml ; solution injectable, 80 mg + 16 mg/ml, en ampoule de 5 et 10 ml	6.2.2
Antipaludiques			
<i>Il est à noter que les guides thérapeutiques standardisés pour le traitement et la prévention du paludisme sont en cours de mise à jour et qu'il conviendra de s'y reporter dès qu'ils seront disponibles.</i>			
c	artéméter	solution injectable, 80 mg/ml, en ampoule de 1 ml	6.5.3.1
c	artésunate	comprimé, 50 mg	6.5.3.1
	chloroquine	comprimé, 150 mg (sous forme de phosphate ou de sulfate) ; sirop, 50 mg (sous forme de phosphate ou de sulfate)/5 ml	6.5.3.1 6.5.3.2
c	méfloquine	comprimé, 250 mg (sous forme de chlorhydrate)	6.5.3.1 6.5.3.2
	quinine	comprimé, 300 mg (sous forme de bisulfate ou de sulfate) ; solution injectable, 300 mg (sous forme de dichlorhydrate)/ml, en ampoule de 2 ml	6.5.3.1
c	doxycycline	gélule ou comprimé, 100 mg (chlorhydrate) (à n'utiliser qu'en association avec la quinine)	6.5.3.1 6.5.3.2
c	sulfadoxine + pyriméthamine	comprimé, 500 mg + 25 mg	6.5.3.1
	proguanil	comprimé, 100 mg (chlorhydrate) (à n'utiliser qu'en association avec la chloroquine)	6.5.3.2
Antituberculeux			
	éthambutol	comprimé, 100–400 mg (chlorhydrate)	6.2.4
	isoniazide	comprimé, 100–300 mg	6.2.4
	isoniazide + éthambutol	comprimé, 150 mg + 400 mg	6.2.4
	pyrazinamide	comprimé, 400 mg	6.2.4
	rifampicine	gélule ou comprimé, 150 mg, 300 mg	6.2.4
	rifampicine + isoniazide	comprimé, 60 mg + 30 mg ; 150 mg + 75 mg ; 300 mg + 150 mg ; 60 mg + 60 mg (pour traitement intermittent, trois fois par semaine) ; 150 mg + 150 mg (pour traitement intermittent, trois fois par semaine)	6.2.4
	rifampicine + isoniazide + pyrazinamide	comprimé, 60 mg + 30 mg + 150 mg ; 150 mg + 75 mg + 400 mg ; 150 mg + 150 mg + 500 mg (pour traitement intermittent, trois fois par semaine)	6.2.4

Médicament	Forme galénique	Classe thérapeutique (14^e Liste modèle de l'OMS)
rifampicine + isoniazide + pyrazinamide + éthambutol	comprimé, 150 mg + 75 mg + 400 mg + 275 mg	6.2.4
Anthelminthiques		
pyrantel	comprimé à croquer, 250 mg (sous forme d'embonate) ; suspension buvable, 50 mg (sous forme d'embonate)/ml	6.1.1
mébéndazole	comprimé à croquer, 100 mg, 500 mg	6.1.1
Anticonvulsivants		
diazépam	solution injectable, 5 mg/ml, en ampoule de 2 ml (voie intraveineuse ou rectale)	5
sulfate de magnésium*	solution injectable, 500 mg/ml, en ampoule de 2 ml ; 500 mg/ml, en ampoule de 10 ml. *indiqué en cas d'éclampsie ou de prééclampsie sévère, à l'exclusion des autres troubles convulsifs	5
phénobarbital	comprimé, 15–100 mg ; solution buvable, 15 mg/5 ml	5
phénitoïne	gélule ou comprimé, 25 mg, 50 mg, 100 mg (sel de sodium) ; solution injectable, 50 mg (sel de sodium)/ml, en flacon de 5 ml	5
Antihypertenseurs		
hydralazine*	comprimé, 25 mg, 50 mg (chlorhydrate) ; poudre pour préparation injectable, 20 mg (chlorhydrate), en ampoule * l'hydralazine ne figure dans la liste que pour la prise en charge de l'hypertension gravidique sévère	12.3
méthyl dopa*	comprimé, 250 mg * la méthyl dopa ne figure dans la liste que pour la prise en charge de l'hypertension gravidique sévère	12.3
Diurétiques		
furosémide	comprimé, 40 mg ; solution injectable, 10 mg/ml, en ampoule de 2 ml	16
Solutés IV		
glucose	solution injectable, 5 %, 10 % isotonique, 50 % hypertonique	26.2
chlorure de sodium	solution injectable, 0,9 % isotonique (correspondant à 154 mmol/l de Na ⁺ et 154 mmol/l de Cl ⁻)	26.2
lactate de Ringer	solution injectable	26.2
glucose avec chlorure de sodium	solution injectable, glucose 4 %, chlorure de sodium 0,18 % (correspondant à 30 mmol/l de Na ⁺ et 30 mmol/l de Cl ⁻)	26.2
Substituts du plasma		
dextran 70*	solution injectable à 6 % * la polygeline en solution injectable à 3,5 % est considérée comme équivalente	11.1

Médicament	Forme galénique	Classe thérapeutique (14 ^e Liste modèle de l'OMS)
Anticoagulants (médicaments de l'hémostase)		
héparine sodique	solution injectable, 1000 UI/ml, 5000 UI/ml, 20 000 UI/ml, en ampoule de 1 ml	10.2
sulfate de protamine	solution injectable, 10 mg/ml, en ampoule de 5 ml	10.2
phytoménadione (vitamine K)	solution injectable, 10 mg/ml, en ampoule de 5 ml ; comprimé, 10 mg	10.2
Antidiabétiques		
insuline	solution injectable, 40 UI/ml, en flacon de 10 ml ; 100 UI/ml, en flacon de 10 ml	18.5
insuline à action intermédiaire	solution injectable, 40 UI/ml, en flacon de 10 ml ; 100 UI/ml, en flacon de 10 ml (sous forme d'un complexe d'insuline zinc en suspension ou d'insuline isophane)	18.5
Immunoglobulines et vaccins		
immunoglobulines anti-D	solution injectable, 250 microgrammes, flacon unidose	19.2
immunoglobulines antitétaniques	solution injectable, 500 UI, en flacon	19.2
vaccin par le BCG		19.3.1
vaccin antidiphthérique		19.3.1
vaccin anti-hépatite B		19.3.1
vaccin antipoliomyélitique		19.3.1
vaccin antitétanique		19.3.1
Médicaments utilisés en dermatologie		
chlorure de méthylrosanilinium (violet de gentiane)	solution aqueuse, 0,5 % ; solution alcoolique, 0,5 %	13.2
Désinfectants et antiseptiques		
polyvidone iodée	solution, 10 %	15.1
chlorhexidine	solution, 5 % (digluconate) à diluer	15.1
hypochlorite de calcium (composé chloré)	poudre (0,1 % de chlore actif), à diluer	15.2
éthanol	solution, 70 % (dénaturé)	15.1
Ocytociques		
c mifépristone* + misoprostol*	comprimé 200 mg – comprimé 200 microgrammes * <i>requiert une surveillance médicale attentive</i> Si autorisés par les lois nationales et culturellement acceptables	22.1
c misoprostol	comprimé vaginal, 25 microgrammes	22.1
ocytocine	solution injectable, 10 UI, en ampoule de 1 ml	22.1
ergométrine	solution injectable, 200 microgrammes (hydrogénomaléate), en ampoule de 1 ml	22.1

Médicament	Forme galénique	Classe thérapeutique (14 ^e Liste modèle de l'OMS)
Anti-ocytociques (tocolytiques)		
nifédipine	gélule à libération immédiate, 10 mg	22.2
Sédatifs		
diazépam	solution injectable, 5 mg/ml, en ampoule de 2 ml ; comprimé, 5 mg	1.3
Anti-allergiques et anti-anaphylactiques		
épinéphrine (adrénaline)	solution injectable, 1 mg (sous forme de chlorhydrate)/ml, en ampoule	3
Médicaments pour l'urgence médicale		
atropine	solution injectable, 1 mg (sulfate), en ampoule de 1 ml	4.2
digoxine	comprimé, 62,5 microgrammes, 250 microgrammes ; solution buvable, 50 microgrammes/ml ; solution injectable, 250 microgrammes/ml, en ampoule de 2 ml	12.2 12.4
épinéphrine (adrénaline)	solution injectable, 1 mg (chlorhydrate)/ml, en ampoule	12.2
prométhazine	solution buvable ou sirop, 5 mg (chlorhydrate)/5 ml	1.3
trinitrate de glycéryle	comprimé (sublingual), 500 microgrammes	12.1
gluconate de calcium	solution injectable, 100 mg/ml, en ampoule de 10 ml	4.2
naloxone	solution injectable, 400 mg (chlorhydrate), en ampoule de 1 ml	4.2
furosémide	comprimé, 40 mg ; solution injectable, 10 mg/ml, en ampoule de 2 ml	12.4
prednisolone*	comprimé, 5 mg, 25 mg * à forte dose, rien n'indique une similitude clinique entre la prednisolone et la dexaméthasone	3
chlorphénamine	comprimé, 4 mg (hydrogénomaléate) ; solution injectable, 10 mg (hydrogénomaléate), en ampoule de 1 ml	3
Stéroïdes		
dexaméthasone	solution injectable, 4 mg de phosphate de dexaméthasone (sous forme de sel disodique), en ampoule de 1 ml	3
hydrocortisone	poudre pour préparation injectable, 100 mg (sous forme de succinate sodique), en flacon	3
Autres		
sels de réhydratation orale (pour solution gluco-électrolytique)	glucose : 75 mEq sodium : 75 mEq ou mmol/l chlorure : 65 mEq ou mmol/l potassium : 20 mEq ou mmol/l citrate : 10 mmol/l osmolarité : 245 mOsm/l	17.5.1
sulfate de zinc*	comprimé ou sirop, 10 mg par unité de conditionnement * en cas de diarrhée aiguë, le sulfate de zinc est utilisé comme adjuvant de la réhydratation orale	17.5.2

Médicament	Forme galénique	Classe thérapeutique (14^e Liste modèle de l'OMS)
rétinol	comprimé dragéifié, 10 000 UI (sous forme de palmitate) (5,5 mg) ; gélule, 200 000 UI (sous forme de palmitate) (110 mg) ; solution huileuse buvable, 100 000 UI (sous forme de palmitate)/ml, en flacon doseur ; solution injectable miscible à l'eau, 100 000 UI (sous forme de palmitate) (55 mg), en ampoule de 2 ml.	27

Médicament	Forme galénique	Classe thérapeutique (14e Liste modèle de l'OMS)	
Planification familiale			
1. Critères de recevabilité pour l'adoption et l'utilisation continue de méthodes contraceptives. 3 ^e édition. Genève, Organisation mondiale de la Santé ; 2004. http://www.who.int/reproductive-health/publications/mec/index.htm			
Contraceptifs hormonaux oraux			
éthinyloestradiol + lévonorgestrel	comprimé, 30 microgrammes + 150 microgrammes	18.3.1	
lévonorgestrel	comprimé, 30 microgrammes, 750 microgrammes (conditionné par deux), 1,5 mg	18.3.1	
éthinyloestradiol + noréthistérone	comprimé, 35 mg + 1,0 mg	18.3.1	
Contraceptifs hormonaux injectable			
acétate de médroxyprogestérone	solution injectable retard, 150 mg/ml, en flacon de 1 ml	18.3.2	
éнанthate de noréthistérone	solution huileuse, 200 mg/ml, en ampoule de 1 ml	18.3.2	
Dispositifs intra-utérins (DIU)			
DIU au cuivre		18.3.3	
Contraception locale			
préservatifs		18.3.4	
diaphragmes		18.3.4	
Infections de l'appareil reproducteur/maladies sexuellement transmissibles			
1. Prise en charge des complications de la grossesse et de l'accouchement : guide destiné à la sage-femme et au médecin. Genève, Organisation mondiale de la Santé ; 2002. http://www.who.int/reproductive-health/impac/index.html			
2. Soins liés à la grossesse, à l'accouchement et à la période néonatale : guide de pratiques essentielles. Genève, Organisation mondiale de la Santé ; 2003. http://www.who.int/reproductive-health/publications/pcpnc/index.html			
3. Managing newborn problems : A guide for doctors, nurses, and midwives. Genève, Organisation mondiale de la Santé ; 2003. http://www.who.int/reproductive-health/publications/mnp/index.html			
4. Guide pour la prise en charge des infections sexuellement transmissibles. Genève : Organisation mondiale de la Santé (sous presse). http://www.who.int/reproductive-health/publications/rhr_01_10_mngt_stis/index.html			
c	ceftriaxone	poudre pour préparation injectable, 250 mg, 1 g (sous forme de sel de sodium), en flacon	6.2.1
	céfixime*	gélule, 400 mg * ne figure dans la liste que pour le traitement unidose de la gonococcie ano-génitale non compliquée	6.2.1
	azithromycine*	gélule, 250 mg ou 500 mg ; suspension 200 mg/5 ml * ne figure dans la liste que pour le traitement unidose des infections génitales à <i>C. trachomatis</i> et du trachome	6.2.2
	spectinomycine	poudre pour préparation injectable, 2 g (sous forme de chlorhydrate), en flacon	6.2.2
	amoxicilline	gélule ou comprimé, 250 mg, 500 mg (anhydre) ; poudre pour suspension buvable, 125 mg (anhydre)/5 ml	6.2.1

Médicament	Forme galénique	Classe thérapeutique (14e Liste modèle de l'OMS)
sulfaméthoxazole + triméthoprim	comprimé, 100 mg + 20 mg, 400 mg + 80 mg ; suspension buvable, 200 mg + 40 mg/5 ml ; solution injectable, 80 mg + 16 mg/ml, en ampoules de 5 et 10 ml	6.2.2
doxycycline*	gélule ou comprimé, 100 mg (chlorhydrate) * le choix final dépend de l'indication	6.2.2
érythromycine	gélule ou comprimé, 250 mg (sous forme de stéarate ou d'éthylsuccinate) ; poudre pour suspension buvable, 125 mg (sous forme de stéarate ou d'éthylsuccinate) ; poudre pour préparation injectable, 500 mg (sous forme de lactobionate), en flacon	6.2.2
tétracycline	pommade ophtalmique, 1 % (chlorhydrate)	21.1
benzathine benzylpénicilline	poudre pour préparation injectable, 1,44 g de benzylpénicilline (= 2,4 millions UI), en flacon de 5 ml	6.2.1
métronidazole	comprimé, 200–500 mg ; solution injectable, 500 mg en flacon de 100 ml ; suppositoire, 500 mg, 1 g ; suspension buvable, 200 mg (sous forme de benzoate)/5 ml	6.2.2
c clindamycine	gélule, 150 mg ; solution injectable, 150 mg (sous forme de phosphate)/ml	6.2.2
miconazole	pommade ou crème, 2 % (nitrate)	13.1
clotrimazole	comprimé vaginal, 100 mg, 500 mg ; crème vaginale, 1 %, 10 %	6.3
fluconazole	gélule, 50 mg ; solution injectable, 2 mg/ml, en flacon ; suspension buvable, 50 mg/5 ml	6.3
nystatine	comprimé, 100 000, 500 000 UI ; pastille, 100 000 UI ; comprimé vaginal, 100 000 UI	6.3
gentamycine*	solution injectable, 10 mg, 40 mg (sous forme de sulfate)/ml, en flacon de 2 ml * le choix final dépend de l'indication	6.2.2
chloramphénicol	gélule, 250 mg ; suspension buvable, 150 mg (sous forme de palmitate)/5 ml ; poudre pour préparation injectable, 1 g (succinate sodique), en flacon ; suspension huileuse pour injection, 0,5 g (sous forme de succinate sodique)/ml, en ampoule de 2 ml	6.2.2
benzylpénicilline procaïne	poudre pour préparation injectable, 1 g (= 1 million UI), 3 g (= 3 millions UI), en flacon	6.2.1

Médicament	Forme galénique	Classe thérapeutique (14e Liste modèle de l'OMS)
Médicaments contre le VIH (TARV, PTME, infections opportunistes)		
1. Améliorer l'accès aux traitements antirétroviraux dans les pays à ressources limitées : recommandations pour une approche de santé publique. Genève : Organisation mondiale de la Santé ; 2004. http://www.who.int/3by5/publications/documents/arv_guidelines/en/index.html		
	zidovudine comprimé, 300 mg ; gélule, 100 mg, 250 mg ; solution buvable ou sirop, 50 mg/5 ml ; solution pour perfusion IV, 10 mg/ml, en flacon de 20 ml	6.4.2.1
	didanosine comprimé dispersible tamponné à croquer, 25 mg, 50 mg, 100 mg, 150 mg, 200 mg; poudre tamponnée pour solution buvable, 100 mg, 167 mg, 250 mg, en sachets; gélule gastrorésistante non tamponnée, 125 mg, 200 mg, 250 mg, 400 mg	6.4.2.1
	stavudine gélule, 15 mg, 20 mg, 30 mg, 40 mg ; poudre pour solution buvable, 5 mg/5 ml	6.4.2.1
	lamivudine comprimé, 150 mg ; solution buvable, 50 mg/5ml	6.4.2.1
	abacavir comprimé, 300 mg (sous forme de sulfate) ; solution buvable, 100 mg (sous forme de sulfate)/5 ml	6.4.2.1
Inhibiteurs non nucléosidiques de la transcriptase inverse		
	névirapine comprimé 200 mg ; suspension buvable 50 mg/5 ml	6.4.2.2
	éfavirenz gélule, 50 mg, 100 mg, 200 mg ; solution buvable, 150 mg/5 ml	6.4.2.2
Inhibiteurs de la protéase		
	saquinavir gélule, 200 mg	6.4.2.3
	ritonavir gélule, 100 mg ; suspension buvable, 400 mg/5 ml	6.4.2.3
	indinavir gélule, 200 mg, 333 mg, 400 mg (sous forme de sulfate)	6.4.2.3
	nelfinavir comprimé, 250 mg (sous forme de mésilate), poudre pour administration orale, 50 mg/g	6.4.2.3
	lopinavir + ritonavir capsule, 133,3 mg + 33,3 mg ; solution buvable, 400 mg + 100 mg/5 ml	6.4.2.3
Médicaments contre les infections opportunistes		
c	ceftriaxone poudre pour préparation injectable, 250 mg, 1 g (sous forme de sel de sodium), en flacon	6.2.1
c	clindamycine gélule, 150 mg ; solution injectable, 150 mg (sous forme de phosphate)/ml	6.2.2
	ciprofloxacine* comprimé, 250 mg (sous forme de chlorhydrate) * le choix final dépend de l'indication	6.2.2
c	sulfadiazine comprimé, 500 mg ; solution injectable, 250 mg (sel de sodium), en ampoule de 4 ml	6.2.2
	fluconazole gélule, 50 mg ; solution injectable, 2 mg/ml, en flacon ; suspension buvable, 50 mg/5 ml	6.3
	aciclovir comprimé, 200 mg ; poudre pour préparation injectable, 250 mg (sous forme de sel de sodium), en flacon	6.4.1
c	pentamidine comprimé, 200 mg, 300 mg	6.5.4
	pyriméthamine comprimé, 25 mg	6.5.4
	sulfaméthoxazole + triméthoprime solution injectable, 80 mg + 16 mg/ml, en ampoules de 5 et 10 ml	6.5.4

Présentation 2

Notes explicatives

La deuxième présentation reprend le format de la Liste modèle de l'OMS, avec la même numérotation des sections. Comme pour la présentation 1, seules les sections concernant la santé génésique ont été conservées.

La **liste principale** correspond aux besoins minimaux en médicaments d'un système de soins de santé de base et indique les médicaments qui ont la meilleure efficacité, la meilleure innocuité et le meilleur rapport coût/efficacité concernant les maladies prioritaires. Ces maladies sont sélectionnées en fonction de leur importance actuelle et future estimée pour la santé publique, ainsi que de l'existence éventuelle d'un traitement sans danger et d'un bon rapport coût/efficacité. La **liste complémentaire** présente des médicaments essentiels pour des maladies prioritaires pour lesquelles des moyens de diagnostic ou de surveillance spécifiques ou des soins médicaux spécialisés, ou une formation spécialisée sont nécessaires. En cas de doute, des médicaments peuvent également être classés dans la liste complémentaire en raison de leur coût systématiquement plus élevé ou de leur rapport coût/efficacité moins bon dans certains contextes.

Quand le dosage d'un médicament est indiqué pour son sel ou son ester, celui-ci figure entre parenthèses ; quand il se rapporte à la fraction active, le nom du sel ou de l'ester placé entre parenthèses est précédé de la mention « sous forme de ».

Le **carré** (□) sert principalement à indiquer une efficacité clinique comparable au sein d'une famille pharmacologique. Le médicament figurant dans la liste doit être un représentant de la famille connu comme le plus efficace et le plus sûr. Dans certains cas, c'est le premier médicament qui a reçu l'autorisation de mise sur le marché qui pourra être indiqué ; dans d'autres, des molécules ayant reçu cette autorisation ultérieurement peuvent être plus sûres ou plus efficaces. Lorsqu'il n'y a aucune différence d'efficacité ou d'innocuité, le médicament figurant dans la liste sera celui qui est généralement disponible au prix le plus bas, d'après l'indicateur des prix internationaux des médicaments. L'équivalence thérapeutique n'est mentionnée que sur la base des données d'efficacité et d'innocuité et lorsqu'elle correspond aux recommandations cliniques de l'OMS. Les listes nationales ne doivent pas utiliser de symbole comparable et doivent comporter un choix final de médicaments qui leur est propre, et qui dépend des produits disponibles localement et de leur prix. A l'intérieur des différentes sections de la liste, les médicaments sont classés par ordre alphabétique.

1. ANESTHÉSIIQUES	
1.1 Anesthésiques généraux et oxygène	
<input type="checkbox"/> halothane	inhalation
kétamine	solution injectable, 50 mg (sous forme de chlorhydrate)/ml en flacon de 10 ml
protoxyde d'azote	inhalation
oxygène	inhalation (gaz à usage médical)
<input type="checkbox"/> thiopental	poudre pour préparation injectable, 0,5 g, 1,0 g (sel de sodium) en ampoule
1.2 Anesthésiques locaux	
<input type="checkbox"/> lidocaïne	solution injectable, 1 %, 2 % (chlorhydrate), en flacon ; solution injectable pour rachianesthésie, 5 % (chlorhydrate), en ampoule de 2 ml à mélanger avec une solution de glucose à 7,5 % ; formes pour application locale, 2-4 % (chlorhydrate)
lidocaïne + épinéphrine (adrénaline)	solution injectable, 1 %, 2 % (chlorhydrate) + épinéphrine 1:200 000, en flacon ; cartouche pour usage dentaire, 2 % (chlorhydrate) + épinéphrine 1:80 000
<i>Liste complémentaire</i>	
<i>éphédrine</i>	<i>solution injectable, 30 mg (chlorhydrate)/ml en ampoule de 1 ml (pour rachianesthésie pendant l'accouchement, pour éviter l'hypotension)</i>
1.3 Prémédication anesthésique et sédation pour interventions de courte durée	
atropine	solution injectable, 1 mg (sulfate), en ampoule de 1 ml
<input type="checkbox"/> diazépam	solution injectable, 5 mg/ml, en ampoule de 2 ml ; comprimé, 5 mg
morphine	solution injectable, 10 mg (sulfate ou chlorhydrate), en ampoule de 1 ml
prométhazine	solution buvable ou sirop, 5 mg (chlorhydrate)/5 ml

2. ANALGÉSIFIQUES, ANTIPYRÉTIQUES, ANTI-INFLAMMATOIRES NON STÉROÏDIENS (AINS), ANTIGOUTTEUX ET MÉDICAMENTS UTILISÉS POUR LE TRAITEMENT DE FOND DES AFFECTIONS RHUMATISMALES	
2.1 Analgésiques non opioïdes et anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS)	
acide acétylsalicylique	comprimé, 100–500 mg ; suppositoire, 50–150 mg
paracétamol*	comprimé, 100–500 mg ; suppositoire, 100 mg ; sirop, 125 mg/5 ml * n'est pas recommandé comme anti-inflammatoire en l'absence d'intérêt prouvé dans cette indication
2.2 Analgésiques opioïdes	
morphine	solution injectable, 10 mg (sulfate ou chlorhydrate), en ampoule de 1 ml ; solution buvable, 10 mg (chlorhydrate ou sulfate)/5 ml ; comprimé, 10 mg (sulfate)
3. ANTI-ALLERGIQUES ET ANTI-ANAPHYLACTIQUES	
<input type="checkbox"/> chlorphénamine	comprimé, 4 mg (hydrogénomaléate) ; solution injectable, 10 mg (hydrogénomaléate), en ampoule de 1 ml
dexaméthasone	solution injectable, 4 mg de phosphate de dexaméthasone (sous forme de sel disodique), en ampoule de 1 ml
épinéphrine (adrénaline)	solution injectable, 1 mg (sous forme de chlorhydrate ou d'hydrogénotartrate)/ml, en ampoule
hydrocortisone	poudre pour préparation injectable, 100 mg (sous forme de succinate sodique), en flacon
<input type="checkbox"/> prednisolone*	comprimé, 5 mg, 25 mg * à forte dose, rien n'indique une similitude clinique entre la prednisolone et la dexaméthasone
4. ANTIDOTES ET AUTRES SUBSTANCES UTILISÉES POUR LE TRAITEMENT DES INTOXICATIONS	
La section 4 sera réexaminée lors de la prochaine réunion du Comité d'experts	
4.2 Spécifiques	
atropine	solution injectable, 1 mg (sulfate), en ampoule de 1 ml
gluconate de calcium	solution injectable, 100 mg/ml, en ampoule de 10 ml
naloxone	solution injectable, 400 mg (chlorhydrate), en ampoule de 1 ml
5. ANTICONVULSIVANTS/ANTI-ÉPILEPTIQUES	
<input type="checkbox"/> diazépam	solution injectable, 5 mg/ml, en ampoule de 2 ml (voie intraveineuse ou rectale)

sulfate de magnésium*	solution injectable, 500 mg/ml, en ampoule de 2 ml ; 500 mg/ml, en ampoule de 10 ml. *indiqué en cas d'éclampsie ou de prééclampsie sévère, à l'exclusion des autres troubles convulsifs
phénobarbital	comprimé, 15–100 mg ; solution buvable, 15 mg/5 ml
phénytoïne	gélule ou comprimé, 25 mg, 50 mg, 100 mg (sel de sodium) ; solution injectable, 50 mg (sel de sodium)/ml, en flacon de 5 ml
6. ANTI-INFECTIEUX	
6.1 Anthelminthiques	
6.1.1 Médicaments contre les helminthes intestinaux	
<input type="checkbox"/> mébendazole	comprimé à croquer, 100 mg, 500 mg
pyrantel	comprimé à croquer, 250 mg (sous forme d'embonate) ; suspension buvable, 50 mg (sous forme d'embonate)/ml
6.2 Antibactériens	
6.2.1 Bêta-lactamines	
Les propositions d'inclusion de la céfalexine et de la céfazoline devraient être examinées lors de la prochaine réunion du Comité d'experts	
amoxicilline	gélule ou comprimé, 250 mg, 500 mg (anhydre) ; poudre pour suspension buvable, 125 mg (anhydre)/5 ml
ampicilline	poudre pour préparation injectable, 500 mg, 1 g (sous forme de sel de sodium), en flacon
benzathine benzylpénicilline	poudre pour préparation injectable, 1,44 g de benzylpénicilline (= 2,4 millions UI), en flacon de 5 ml
benzylpénicilline	poudre pour préparation injectable, 600 mg (= 1 million UI), 3 g (= 5 millions UI) (sel de sodium ou de potassium), en flacon
céfixime*	gélule, 400 mg * ne figure dans la liste que pour le traitement unidose de la gonococcie ano-génitale non compliquée
<input type="checkbox"/> cloxacilline	gélule, 500 mg, 1 g (sous forme de sel de sodium) ; poudre pour solution buvable, 125 mg (sous forme de sel de sodium)/5 ml ; poudre pour préparation injectable, 500 mg (sous forme de sel de sodium), en flacon
benzylpénicilline procaine	poudre pour préparation injectable, 1 g (= 1 million UI), 3 g (= 3 millions UI), en flacon
<i>Liste complémentaire</i>	
<input type="checkbox"/> ceftriaxone	<i>poudre pour préparation injectable, 250 mg, 1 g (sous forme de sel de sodium), en flacon</i>

6.2.2 Autres antibactériens	
azithromycine*	gélule, 250 mg ou 500 mg ; suspension 200 mg/5 ml * ne figure dans la liste que pour le traitement unidose des infections génitales à <i>C. trachomatis</i> et du trachome
chloramphénicol	gélule, 250 mg ; suspension buvable, 150 mg (sous forme de palmitate)/5 ml ; poudre pour préparation injectable, 1 g (succinate sodique), en flacon ; suspension huileuse pour injection, 0,5 g (sous forme de succinate sodique)/ml, en ampoule de 2 ml
<input type="checkbox"/> ciprofloxacine*	comprimé, 250 mg (sous forme de chlorhydrate) * le choix final dépend de l'indication
doxycycline*	gélule ou comprimé, 100 mg (chlorhydrate) * le choix final dépend de l'indication
<input type="checkbox"/> érythromycine	gélule ou comprimé, 250 mg (sous forme de stéarate ou d'éthylsuccinate) ; poudre pour suspension buvable, 125 mg (sous forme de stéarate ou d'éthylsuccinate) ; poudre pour préparation injectable, 500 mg (sous forme de lactobionate), en flacon
<input type="checkbox"/> gentamycine*	solution injectable, 10 mg, 40 mg (sous forme de sulfate)/ml, en flacon de 2 ml * le choix final dépend de l'indication
nitrofurantoïne	comprimé, 100 mg
<input type="checkbox"/> métronidazole	comprimé, 200–500 mg ; solution injectable, 500 mg en flacon de 100 ml ; suppositoire, 500 mg, 1 g ; suspension buvable, 200 mg (sous forme de benzoate)/5 ml
spectinomycine	poudre pour préparation injectable, 2 g (sous forme de chlorhydrate), en flacon
sulfaméthoxazole + triméthoprim	comprimé, 100 mg + 20 mg, 400 mg + 80 mg ; suspension buvable, 200 mg + 40 mg/5 ml ; solution injectable, 80 mg + 16 mg/ml, en ampoule de 5 et 10 ml
<i>Liste complémentaire</i>	
<i>clindamycine</i>	<i>gélule, 150 mg ; solution injectable, 150 mg (sous forme de phosphate)/ml</i>
<i>sulfadiazine</i>	<i>comprimé, 500 mg ; solution injectable, 250 mg (sel de sodium), en ampoule de 4 ml</i>
6.2.4 Antituberculeux	
éthambutol	comprimé, 100–400 mg (chlorhydrate)
isoniazide	comprimé, 100–300 mg

isoniazide + éthambutol	comprimé, 150 mg + 400 mg
pyrazinamide	comprimé, 400 mg
rifampicine	gélule ou comprimé, 150 mg, 300 mg
rifampicine + isoniazide	comprimé, 60 mg + 30 mg ; 150 mg + 75 mg ; 300 mg + 150 mg ; 60 mg + 60 mg (<i>pour traitement intermittent, trois fois par semaine</i>) ; 150 mg + 150 mg (<i>pour traitement intermittent, trois fois par semaine</i>)
rifampicine + isoniazide + pyrazinamide	comprimé, 60 mg + 30 mg + 150 mg ; 150 mg + 75 mg + 400 mg ; 150 mg + 150 mg + 500 mg (<i>pour traitement intermittent, trois fois par semaine</i>)
rifampicine + isoniazide + pyrazinamide + éthambutol	comprimé, 150 mg + 75 mg + 400 mg + 275 mg
6.3 Antifongiques	
clotrimazole	comprimé vaginal, 100 mg, 500 mg ; crème vaginale, 1 %, 10 %
<input type="checkbox"/> fluconazole	gélule, 50 mg ; solution injectable, 2 mg/ml, en flacon ; suspension buvable, 50 mg/5 ml
nystatine	comprimé, 100 000, 500 000 UI ; pastille, 100 000 UI ; comprimé vaginal, 100 000 UI
6.4 Antiviraux	
6.4.1 Antiherpétiques	
aciclovir	comprimé, 200 mg ; poudre pour préparation injectable, 250 mg (sous forme de sel de sodium), en flacon
6.4.2 Antirétroviraux	
<p>L'existence de ressources suffisantes et la surveillance par un spécialiste sont les conditions préalables indispensables à l'introduction de cette famille de médicaments. Les antirétroviraux ne guérissent pas de l'infection à VIH ; ils ne font qu'inhiber temporairement la réplication virale et améliorer les symptômes. Ils ont des effets indésirables variés, et les patients traités doivent être attentivement surveillés par des soignants convenablement formés. C'est pourquoi il faut promouvoir sans relâche la prévention des nouvelles infections ; l'introduction des antirétroviraux dans la Liste modèle n'a en rien diminué cette nécessité. Il est indispensable de disposer des ressources nécessaires et des personnels de santé formés pour pouvoir introduire cette famille de médicaments. Pour être efficace, le traitement doit commencer par la prise simultanée de trois ou quatre médicaments ; d'autres schémas thérapeutiques sont nécessaires pour répondre aux besoins spécifiques de la mise en route du traitement ou pour remplacer les médicaments de première intention en cas de toxicité ou d'échec thérapeutique. Afin de simplifier le traitement, de faciliter le stockage et la distribution et d'améliorer l'observance du traitement par le patient, le Comité recommande et approuve l'utilisation d'associations médicamenteuses à doses fixes et la mise au point de nouvelles associations adaptées à doses fixes, notamment de nouvelles formes galéniques, de formes qui n'ont pas besoin d'être réfrigérées et de formes pédiatriques dont la qualité pharmaceutique et l'interchangeabilité avec chacun des produits de l'association sont approuvées par l'autorité de réglementation pharmaceutique compétente.</p>	

6.4.2.1 Inhibiteurs nucléosidiques de la transcriptase inverse	
abacavir (ABC)	comprimé, 300 mg (sous forme de sulfate) ; solution buvable, 100 mg (sous forme de sulfate)/5 ml
didanosine (ddI)	comprimé dispersible tamponné à croquer, 25 mg, 50 mg, 100 mg, 150 mg, 200 mg poudre tamponnée pour solution buvable, 100 mg, 167 mg, 250 mg, en sachets gélule gastrorésistante non tamponnée, 125 mg, 200 mg, 250 mg, 400 mg
lamivudine (3TC)	comprimé, 150 mg ; solution buvable, 50 mg/5ml
stavudine (d4T)	gélule, 15 mg, 20 mg, 30 mg, 40 mg ; poudre pour solution buvable, 5 mg/5 ml
zidovudine (ZDV ou AZT)	comprimé, 300 mg ; gélule, 100 mg, 250 mg ; solution buvable ou sirop, 50 mg/5 ml ; solution pour perfusion IV, 10 mg/ml, en flacon de 20 ml
6.4.2.2 Inhibiteurs non nucléosidiques de la transcriptase inverse	
éfavirenz (EFV ou EFZ)	gélule, 50 mg, 100 mg, 200 mg ; solution buvable, 150 mg/5 ml
névirapine (NVP)	comprimé 200 mg ; suspension buvable 50 mg/5 ml
6.4.2.3 Inhibiteurs de la protéase	
La sélection de deux ou trois inhibiteurs de la protéase à partir de la liste modèle devra être faite par chacun des pays après prise en compte des recommandations cliniques et de l'expérience locales, ainsi que du coût comparé des produits disponibles. Le ritonavir est recommandé en association avec l'indinavir, le lopinavir et le saquinavir comme potentialisateur et non en tant que médicament.	
indinavir (IDV)	gélule, 200 mg, 333 mg, 400 mg (sous forme de sulfate)
ritonavir	gélule, 100 mg ; suspension buvable, 400 mg/5 ml
lopinavir + ritonavir (LPV/r)	capsule, 133,3 mg + 33,3 mg ; solution buvable, 400 mg + 100 mg/5 ml
nelfinavir (NFV)	comprimé, 250 mg (sous forme de mésilate), poudre pour administration orale, 50 mg/g
saquinavir (SQV)	gélule, 200 mg
6.5.3 Antipaludiques¹	
6.5.3.1 Traitement curatif	
Les médicaments destinés au traitement du paludisme à <i>P. falciparum</i> doivent être utilisés en association.	

¹ Il est à noter que les guides thérapeutiques standardisés pour le traitement et la prévention du paludisme sont en cours de mise à jour et qu'il conviendra de s'y reporter dès qu'ils seront disponibles.

chloroquine	comprimé, 100 mg, 150 mg (sous forme de phosphate ou de sulfate) ; sirop, 50 mg (sous forme de phosphate ou de sulfate)/5 ml ; solution injectable, 40 mg (sous forme de chlorhydrate, de phosphate ou de sulfate)/ml, en ampoule de 5 ml
quinine	comprimé, 300 mg (sous forme de bisulfate ou de sulfate) ; solution injectable, 300 mg (sous forme de dichlorhydrate)/ml, en ampoule de 2 ml
<i>Liste complémentaire</i>	
artéméther	<i>solution injectable, 80 mg/ml, en ampoule de 1 ml</i>
artésunate	<i>comprimé, 50 mg</i>
doxycycline	<i>gélule ou comprimé, 100 mg (chlorhydrate) (à n'utiliser qu'en association avec la quinine)</i>
méfloquine	<i>comprimé, 250 mg (sous forme de chlorhydrate)</i>
sulfadoxine + pyriméthamine	<i>comprimé, 500 mg + 25 mg</i>
6.5.3.2 Prophylaxie	
chloroquine	comprimé, 150 mg (sous forme de phosphate ou de sulfate) ; sirop, 50 mg (sous forme de phosphate ou de sulfate)/5 ml ;
doxycycline	gélule ou comprimé, 100 mg (chlorhydrate)
méfloquine	comprimé, 250 mg (sous forme de chlorhydrate)
proguanil	comprimé, 100 mg (chlorhydrate) (à n'utiliser qu'en association avec la chloroquine)
6.5.4 Médicaments contre la pneumocystose et la toxoplasmose	
pyriméthamine	comprimé, 25 mg
sulfaméthoxazole + triméthoprim	solution injectable, 80 mg + 16 mg/ml, en ampoule de 5 et 10 ml
<i>Liste complémentaire</i>	
pentamidine	<i>comprimé, 200 mg, 300 mg</i>
6.5.5 Trypanocides	
6.5.5.1 Trypanosomiase africaine	
<i>Liste complémentaire</i>	
pentamidine	<i>poudre pour préparation injectable, 200 mg, 300 mg (isétionate), en flacon</i>

10. MÉDICAMENTS UTILISÉS EN HÉMATOLOGIE	
10.1 Antianémiques	
sels ferreux	comprimé, correspondant à 60 mg de fer ; solution buvable, correspondant à 25 mg de fer (sous forme de sulfate)/ml
sels ferreux + acide folique	comprimé, équivalent à 60 mg de fer + 400 microgrammes d'acide folique (<i>complément nutritionnel indiqué pendant la grossesse</i>)
acide folique	comprimé, 1 mg, 5 mg
10.2 Médicaments de l'hémostase	
héparine sodique	solution injectable, 1000 UI/ml, 5000 UI/ml, 20 000 UI/ml, en ampoule de 1 ml
phytoménadione (vitamine K)	solution injectable, 10 mg/ml, en ampoule de 5 ml ; comprimé, 10 mg
sulfate de protamine	solution injectable, 10 mg/ml, en ampoule de 5 ml
11. PRODUITS SANGUINS ET SUBSTITUTS DU PLASMA	
11.1 Substituts du plasma	
<input type="checkbox"/> dextran 70*	solution injectable à 6 % * la polygeline en solution injectable à 3,5 % est considérée comme équivalente
12. MÉDICAMENTS UTILISÉS EN CARDIO-ANGÉIOLOGIE	
12.1 Antiangoreux	
trinitrate de glycéryle	comprimé (sublingual), 500 microgrammes
12.2 Antiarythmiques	
Cette sous-section sera réexaminée lors de la prochaine réunion du Comité d'experts où l'on prévoit d'accepter les propositions d'inclusion de l'amiodiarone et du sotalol.	
digoxine	comprimé, 62,5 microgrammes, 250 microgrammes ; solution buvable, 50 microgrammes/ml ; solution injectable, 250 microgrammes/ml, en ampoule de 2 ml
épinéphrine (adrénaline)	solution injectable, 1 mg (chlorhydrate)/ml, en ampoule
lidocaïne	solution injectable, 20 mg (chlorhydrate)/ml, en ampoule de 5 ml
12.3 Antihypertenseurs	
hydralazine*	comprimé, 25 mg, 50 mg (chlorhydrate) ; poudre pour préparation injectable, 20 mg (chlorhydrate), en ampoule * l'hydralazine ne figure dans la liste que pour la prise en charge de l'hypertension gravidique sévère. Elle n'est pas

	recommandée dans le traitement de l'hypertension essentielle, étant donné qu'il existe d'autres médicaments dont l'efficacité et l'innocuité sont mieux connues.
méthylidopa*	comprimé, 250 mg * la méthylidopa ne figure dans la liste que pour la prise en charge de l'hypertension gravidique. Elle n'est pas recommandée dans le traitement de l'hypertension essentielle, étant donné qu'il existe d'autres médicaments dont l'efficacité et l'innocuité sont mieux connues.
12.4 Médicaments de l'insuffisance cardiaque	
Cette sous-section sera réexaminée lors de la prochaine réunion du Comité d'experts	
digoxine	comprimé, 62,5 microgrammes, 250 microgrammes ; solution buvable, 50 microgrammes/ml ; solution injectable, 250 microgrammes/ml, en ampoule de 2 ml
<input type="checkbox"/> furosémide	comprimé, 40 mg ; solution injectable, 10 mg/ml, en ampoule de 2 ml
13. MÉDICAMENTS UTILISÉS EN DERMATOLOGIES (topiques)	
13.1 Antifongiques	
<input type="checkbox"/> miconazole	pommade ou crème, 2 % (nitrate)
13.2 Anti-infectieux	
chlorure de méthylrosanilinium (violet de gentiane)	solution aqueuse, 0,5 % ; solution alcoolique, 0,5 %
15. DÉSINFECTANTS ET ANTISEPTIQUES	
15.1 Antiseptiques	
<input type="checkbox"/> chlorhexidine	solution, 5 % (digluconate) à diluer
<input type="checkbox"/> éthanol	solution, 70 % (dénaturé)
<input type="checkbox"/> polyvidone iodée	solution, 10 %
15.2 Désinfectants	
<input type="checkbox"/> composé chloré	poudre (0,1 % de chlore actif), à diluer/hypochlorite de sodium
16. DIURÉTIQUES	
<input type="checkbox"/> furosémide	comprimé, 40 mg ; solution injectable, 10 mg/ml, en ampoule de 2 ml

17. MÉDICAMENTS INDIQUÉS EN GASTRO-ENTÉROLOGIE	
17.5 Antidiarrhéiques	
17.5.1 Réhydratation orale	
sels de réhydratation orale* (pour solution gluco-électrolytique)	<p>glucose : 75 mEq sodium : 75 mEq ou mmol/l chlorure : 65 mEq ou mmol/l potassium : 20 mEq ou mmol/l citrate : 10 mmol/l osmolarité : 245 mOsm/l</p> <p>glucose : 13,5 g/l chlorure de sodium : 2,6 g/l chlorure de potassium : 1,5 g/l citrate trisodique dihydraté + : 2,9 g/l</p> <p>+ le citrate trisodique dihydraté peut être remplacé par l'hydrogénocarbonate de sodium (bicarbonate de sodium), 2,5 g/l. Toutefois, la stabilité de cette dernière préparation étant très médiocre en climat tropical, elle ne peut être recommandée que pour un usage immédiat.</p> <p>* en cas de choléra, on peut être amené à augmenter la concentration en sodium</p>
17.5.2 Antidiarrhéiques à usage pédiatrique	
sulfate de zinc*	<p>comprimé ou sirop, 10 mg par unité de conditionnement</p> <p>* en cas de diarrhée aiguë, le sulfate de zinc est utilisé comme adjuvant de la réhydratation orale</p>
18. HORMONES, AUTRES MÉDICAMENTS INDIQUÉS EN ENDOCRINOLOGIE ET CONTRACEPTIFS	
18.3 Contraceptifs	
Cette sous-section sera réexaminée lors de la prochaine réunion du Comité d'experts	
18.3.1 Contraceptifs hormonaux oraux	
<input type="checkbox"/> éthinylestradiol + <input type="checkbox"/> lévonorgestrel	comprimé, 30 microgrammes + 150 microgrammes
<input type="checkbox"/> éthinylestradiol + <input type="checkbox"/> noréthistérone	comprimé, 35 mg + 1,0 mg
lévonorgestrel	comprimé, 30 microgrammes, 750 microgrammes (conditionné par deux), 1,5 mg
18.3.2 Contraceptifs hormonaux injectables	
acétate de médroxyprogestérone	solution injectable retard, 150 mg/ml, en flacon de 1 ml

éнанthate de noréthistérone	solution huileuse, 200 mg/ml, en ampoule de 1 ml
18.3.3 Dispositifs intra-utérins (DIU)	
DIU au cuivre	
18.3.4 Contraception locale	
préservatifs	
diaphragmes	
18.5 Insulines et autres antidiabétiques	
insuline injectable (soluble)	solution injectable, 40 UI/ml, en flacon de 10 ml ; 100 UI/ml, en flacon de 10 ml
insuline à action intermédiaire	solution injectable, 40 UI/ml, en flacon de 10 ml ; 100 UI/ml, en flacon de 10 ml (sous forme d'un complexe d'insuline zinc en suspension ou d'insuline isophane)
19. PRÉPARATIONS POUR L'IMMUNOLOGIE	
19.2. Sérums et immunoglobulines	
Toutes les fractions plasmatiques doivent être conformes aux normes de l'OMS relatives à la collecte, au traitement et au contrôle de la qualité du sang, de ses constituants et des dérivés du plasma (Révision 1992). Comité OMS d'experts de la Standardisation biologique, quarante-troisième rapport (OMS, Série de Rapports techniques, N°840, 1994, annexe 2).	
immunoglobulines anti-D (humaines)	solution injectable, 250 microgrammes, flacon unidosé
immunoglobulines antitétaniques (humaines)	solution injectable, 500 UI, en flacon
19.3 Vaccins	
Tous les vaccins doivent être conformes aux normes de l'OMS pour les substances biologiques.	
19.3.1 A usage général	
vaccin par le BCG	
vaccin antidiphtérique	
vaccin anti-hépatite B	
vaccin antipoliomyélitique	
vaccin antitétanique	
20. MYORELAXANTS (PÉRIPHÉRIQUES) ET INHIBITEURS DE LA CHOLINESTÉRISE	
suxaméthonium	solution injectable, 50 mg (chlorure)/ml en ampoule de 2ml ; poudre pour préparation injectable (chlorure), en flacon

21. PRÉPARATIONS POUR L'OPHTALMOLOGIE	
Cette section sera réexaminée lors de la prochaine réunion du Comité d'experts	
21.1 Anti-infectieux	
<input type="checkbox"/> tétracycline	pommade ophtalmique, 1 % (chlorhydrate)
22. OCYTOCIQUES ET ANTI-OCYTOCIQUES	
22.1 Ocytociques	
<input type="checkbox"/> ergométrine	solution injectable, 200 microgrammes (hydrogénomaléate), en ampoule de 1 ml
ocytocine	solution injectable, 10 UI, en ampoule de 1 ml
<i>Liste complémentaire</i>	
<i>misoprostol</i>	<i>comprimé vaginal, 25 microgrammes</i>
<i>mifépristone* + misoprostol*</i>	<i>comprimé 200 mg – comprimé 200 microgrammes</i> <i>* requiert une surveillance médicale attentive</i>
<i>Si autorisés par les lois nationales et culturellement acceptables</i>	
22.2 Anti-ocytociques	
nifédipine	gélule à libération immédiate, 10 mg
26. CORRECTION DES TROUBLES HYDRO-ÉLECTROLYTIQUES ET ACIDO-BASIQUES	
26.1 Voie orale	
sels de réhydratation orale (pour solution gluco-électrolytiques)	Voir section 17.5.1
26.2 Voie parentérale	
glucose	solution injectable, 5 %, 10 % isotonique, 50 % hypertonique
glucose avec chlorure de sodium	solution injectable, glucose 4 %, chlorure de sodium 0,18 % (correspondant à 30 mmol/l de Na ⁺ et 30 mmol/l de Cl ⁻)
chlorure de sodium	solution injectable, 0,9 % isotonique (correspondant à 154 mmol/l de Na ⁺ et 154 mmol/l de Cl ⁻)
<input type="checkbox"/> lactate de sodium, soluté composé	solution injectable

26.3 Divers	
Eau pour préparation injectable	ampoules de 2 ml, 5 ml, 10 ml
27. VITAMINES ET ÉLÉMENTS MINÉRAUX	
rétinol	comprimé dragéifié, 10 000 UI (sous forme de palmitate) (5,5 mg) ; gélule, 200 000 UI (sous forme de palmitate) (110 mg) ; solution huileuse buvable, 100 000 UI (sous forme de palmitate)/ml, en flacon doseur ; solution injectable miscible à l'eau, 100 000 UI (sous forme de palmitate) (55 mg), en ampoule de 2 ml.

Annexe 1 : Principaux changements dans les médicaments de la Liste inter-institutions

Médicaments inclus dans la Liste inter-institutions

Lors de sa quatorzième réunion, le Comité OMS d'experts sur la sélection et l'usage des médicaments essentiels a accepté quatre propositions d'inclusion de médicaments dans le domaine de la santé génésique. Nous récapitulons ci-dessous les médicaments ajoutés à la quatorzième Liste modèle de l'OMS et, par conséquent, aussi à la Liste inter-institutions des médicaments essentiels pour la santé génésique.

Médicaments inclus	Pour plus d'informations, consulter : http://mednet3.who.int/EML/edl/expcom14/expertcomm14.shtml http://medent3.who.int/EMLib/DiseaseTreatments/Medicines.aspx Bibliothèque OMS de la santé génésique : http://www.who.int/reproductive-health/rhl/index.html
céfixime, comprimé	Le céfixime a été inclus dans la 14 ^e Liste modèle exclusivement pour le traitement de la gonococcie ano-génitale non compliquée. C'est une molécule bien tolérée et la plupart des effets secondaires se limitent à l'appareil digestif.
clotrimazole, comprimé vaginal et crème	Le clotrimazole (crème vaginale, 1 %, 10 % ; comprimé vaginal, 100 mg, 500 mg) a été inclus dans la 14 ^e Liste modèle exclusivement pour le traitement de la candidose vulvo-vaginale. On a suffisamment de données cliniques pour attester de l'efficacité et de l'innocuité du clotrimazole par voie locale, vaginale pour cette indication.
nifédipine, gélule	La nifédipine (gélule à libération immédiate, 10 mg) a été incluse dans la 14 ^e Liste modèle dans la sous-section des tocolytiques (anti-ocytociques). Tout indique l'intérêt de cette molécule pour inhiber les contractions et le travail avant terme. C'est un médicament efficace et sûr dans cette indication ; la voie sublinguale est, du point de vue pharmacologique, équivalente à la voie orale classique, l'absorption se faisant dans le tractus digestif inférieur.
misoprostol, comprimé vaginal	Au vu des preuves de son efficacité et de son innocuité, le misoprostol (comprimé vaginal, 25 mg) a été inclus dans la liste complémentaire de la 14 ^e Liste modèle pour l'induction du travail dans les grossesses à terme. Il doit être administré sous forme de comprimé vaginal faiblement dosé, et son usage est réservé à des services de santé bien organisés disposant des structures pour prendre en charge d'éventuelles conséquences négatives. Son administration semble avoir un bon rapport coût/efficacité en réduisant l'incidence des interventions chirurgicales à l'accouchement, ce qui permettrait aussi de faire indirectement des économies.

mifépristone, comprimé + misoprostol, comprimé	La mifépristone (comprimé, 200 mg), suivie du misoprostol (comprimé, 200 microgrammes) ont été inclus dans la liste complémentaire de la 14 ^e Liste modèle pour l'avortement médicamenteux dans les neuf premières semaines de la grossesse, avec la note suivante : <i>Requiert une surveillance médicale attentive. L'avortement médicamenteux à l'aide de ces principes actifs doit être entrepris sous surveillance médicale attentive ; l'efficacité décroît à partir de la neuvième semaine de grossesse.</i> Par ailleurs, une note en dessous de l'association elle-même rappelle qu'elle doit être <i>autorisée par les lois nationales et culturellement acceptable.</i>
--	---

Médicaments retirés de la Liste inter-institutions

Les parties prenantes dans la santé génésique sont parvenues à un consensus pour retirer un certain nombre de médicaments qui 1) avaient déjà été retirés de la Liste modèle de l'OMS ou 2) ont des alternatives dans la Liste modèle. Ces retraits sont récapitulés ci-dessous.

Médicaments retirés	Pour plus d'informations, consulter : http://whqlibdoc.who.int/trs/WHO_TRS_920.pdf http://mednet3.who.int/EML/edl/expcom14/14EMLReportFinal-withoutRecomm_040705.pdf
indométacine, comprimé	Retiré de la Liste inter-institutions en raison des inconvénients qui dépassent les avantages.
diphénylhydramine, solution injectable	Remplacée par l'épinéphrine en solution injectable, qui figure déjà dans la Liste modèle de l'OMS.
ergométrine, comprimé	Aucune preuve clinique solide de l'efficacité et de l'innocuité de l'ergométrine lorsqu'elle est utilisée seule dans la prise en charge active du travail et la prévention des hémorragies post-partum. On recommande l'ocytocine à la place. Le Comité OMS d'experts a donc retiré les comprimés d'ergométrine de la Liste modèle. Il a retenu la solution injectable d'ergométrine pour le traitement des hémorragies aiguës post-partum.
salbutamol, comprimé tocolytique	Retiré de la 14 ^e Liste modèle de l'OMS. Il n'y a pas suffisamment de preuves de l'efficacité anti-ocytocique du salbutamol. Il n'y a pas de revue systématique disponible consacré spécifiquement à ce principe actif.
tinidazole	Le métronidazole a été recommandé comme traitement de première intention de la trichomonase.
kétoconazole et itraconazole	Remplacés par le fluconazole, aux effets similaires et à large spectre antifongique.
péthidine, solution injectable	On considère qu'elle ne vaut pas la morphine en raison de sa toxicité sur le système nerveux central et de son coût, en général plus élevé. Elle a été retirée en 2003 de la 13 ^e Liste modèle de l'OMS.
fer dextran, solution injectable	Retiré en 2003 de la 13 ^e Liste modèle de l'OMS sur la base d'un rapport risques/avantages défavorable.
aténolol, comprimé propranolol, comprimé, hydrochlorothiazide, comprimé	L'OMS ne le recommande pas dans ses guides thérapeutiques standardisés pour le traitement de l'hypertension gravidique.

<p>spermicides (benzalconium, menfegol, nonoxynol, et octoxynol)</p>	<p>Retirés en 2003 de la 13^e Liste modèle de l'OMS, en raison du manque de preuves que leur adjonction aux diaphragmes et aux préservatifs apporte des avantages supplémentaires et d'une forte indication du potentiel qu'aurait le nonoxynol d'accroître le risque de transmission de l'infection à VIH.</p>
<p>labétalol, comprimé</p>	<p>Le Comité a reçu récemment du département Santé et recherche génésiques une revue de la question. Il a pris note de l'insuffisance des informations sur l'efficacité du labétalol dans le traitement de l'hypertension gravidique chronique. Il ne recommande aucune mesure à ce stade, compte tenu du manque de preuve de l'efficacité et de l'innocuité de cette molécule dans le traitement de l'hypertension gravidique.</p>



Fonds des Nations Unies pour la Population



BANQUE MONDIALE

Dans de nombreux pays en développement, la mortalité et la morbidité maternelles se maintiennent à des niveaux inacceptables, l'incidence des infections sexuellement transmissibles, dont le VIH/SIDA, augmente, tandis que les mesures de prévention et les traitements sont insuffisants. L'accès insuffisant aux médicaments et aux produits de la santé génésique devient un problème critique dans ces pays, qui n'arrivent pas à dispenser la planification familiale et les soins de santé génésique dont les populations ont besoin.

La Liste inter-institutions des médicaments essentiels pour la santé génésique a été mise au point par l'OMS en collaboration avec les grandes organisations internationales et non gouvernementales qui travaillent dans ce domaine. Elle présente le consensus international actuel sur la sélection rationnelle de médicaments essentiels pour la prestation de services de santé génésique de qualité. Elle inclut des contraceptifs, des médicaments pour la prévention et le traitement des infections sexuellement transmissibles et du VIH/SIDA, et d'autres pour garantir un déroulement sain de la grossesse et de l'accouchement. Tous les médicaments de la Liste inter-institutions figurent également dans la Liste Modèle OMS des médicaments essentiels.

Deux modèles de présentation de la Liste inter-institution ont été adoptés dans cette publication ; par groupe clinique et par classe thérapeutique. Cette liste doit servir à étayer les décisions concernant la sélection, la production, l'assurance qualité, les achats nationaux et les systèmes de remboursement pour ces médicaments.

Le présent document est un document de consensus inter-institutions publié par les départements OMS Politique et Normes pharmaceutiques et Santé et recherche génésiques pour le compte des organisations énumérées ci-jointe.